

DECLARATION POUR LA TAXE COMMUNALE
TAXE SUR LES ETABLISSEMENTS OCCUPANT DU PERSONNEL DE BAR

à remettre à l'Administration Communale de CRISNEE
Rue du Soleil 1, 4367 Crisnée, ou via info@crisnee.be

Situation au 01/01/N

Je soussigné

Nom et prénom :	
Né le :	
Profession :	
Adresse :	
Débitant de boissons à l'établissement	
Dénommé :	
Sis rue :	
À :	

Le commerce est immatriculé au registre sous le

N° :	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	

Le commerce est assujetti à la T.V.A. sous le

N° :	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	

déclare que mon débit de boissons a recours aux services de serveurs et ou serveuses au cours de l'année

Signature :

Certifié sincère,

le 202....